

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

**SEANCE DU 28 FEVRIER 2025**

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	9

L'an deux mille vingt-cinq le 28 février, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe  
MENEHIN Gaël  
IMMER Alain

SIVÉC Jean  
DEBAILLEUL Delphine  
REUTER Olivier

VALANCE Bénédicte  
VIEIRA Christophe  
WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

GUINDT Philippe  
BRUN Jérôme  
OGER Isabelle  
THILL Céline

donne pouvoir à M. GAILLOT Philippe  
donne pouvoir à Mme DEBAILLEUL Delphine

Madame Delphine DEBAILLEUL est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2025 – 906 Abris bus Modification du coût

**Considérant** la délibération du Conseil municipal du 29/11/2024 N° 2024-882 retenant la proposition ALTRAD MEFRAN Collectivités du 18/11/2024 pour l'acquisition et pose de 2 abris bus, d'un montant de 8.972,00 € HT. (10.766,40 € TTC.) pose des banquettes et corbeilles non comprise ;

**Considérant** les négociations menées par M. le Maire et la Société ALTRAD MEFRAN Collectivités, cette dernière a révisé sa proposition en **incluant la pose des 2 banquettes et 2 corbeilles** d'un montant de 500 € HT., l'ensemble, et a réduit le prix des abris bus et de leur pose.

Le nouveau montant du devis du 17/12/2024 qui a été accepté à cette même date, s'élève à 8.908,00 € HT. (10.689,60 € TTC.) soit inférieur de 76,80 €. TTC., par rapport au devis initial.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

**APPROUVE** : le nouveau devis du 17/12/2024 d'un montant de **8.908,00 € HT. (10.689,60 € TTC.)**.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 17 mars 2025

Le Maire :

**Philippe GAILLOT**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 17 mars 2025

Le Maire,

  


  
